

Contrôle des habitants Bureau des étrangers

BIENVENUE



ORGANISATION DU SERVICE

Le Service du contrôle des habitants et bureau des étrangers est composé de quatre collaboratrices représentant 3.5 EPT et d'une apprentie, à savoir :

- 1 Cheffe de service (1 EPT).
- 3 collaboratrices (2.5 EPT).
- 1 apprentie.
- 1 collaboratrice temporaire a été engagée d'août à décembre afin d'aider le service à fonctionner de façon optimum et de mettre à jour certains dossiers qui n'avaient pas pu être traités en raison de l'augmentation des habitants, notamment étrangers (gestion et suivi des dossiers très important).

TÂCHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le service sont les suivantes :

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.

- Etablissement des cartes pour la déchetterie.
- Convocations aux habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).
- Transmissions des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.
- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclaration de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Gestion des permis frontaliers.
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Registre des chiens

- Gestion du registre des chiens (inscription, désinscription, décès).
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt et rôle des chiens.
- Annonce des chiens « dangereux » au Service vétérinaire.
- Gestion des demandes des administrés.

Registre civique

- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Commande du matériel de vote.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Création des cartes de vote et envoi.

- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.
- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).

Initiative et référendum

- Réception et contrôle des signatures d'initiatives et référendums.
- Etablissement du rapport pour le comité d'initiative et référendaire.

Taxes de séjour

- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour annoncées par les hôteliers et logeurs principaux.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation).
- Etablissement des avis de remboursement.

Les différentes activités du Service du contrôle des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

Etudiants EPFL/UNIL

Comme chaque année, notre service enregistre une forte affluence au guichet, plus marquée durant les mois de février à mars et d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et l'UNIL.

Depuis 2013, nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leurs papiers.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne se déplacer qu'une fois (au lieu de deux/trois fois) pour leur inscription et d'économiser ainsi du temps au guichet.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être complété manuellement par l'étudiant) et s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration automatique nous permet de délivrer une attestation de domicile nécessaire aux étudiants directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce papier et d'un déplacement supplémentaire).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande à notre service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en back office.



Etudiants:
Toutes les informations
nécessaires pour votre inscription
auprès de la Commune d'Ecublens !



Extrait du site internet : www.ecublens.ch

Guichet virtuel

Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement au Contrôle des habitants, nous proposons les transactions suivantes :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la Commune.
- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

La transaction « annonce de séparation » a été abandonnée en 2014 car elle ne donnait pas satisfaction d'un point de vue administratif pour le service, qui devait dans tous les cas contacter les couples (départ ou non, autorité/garde parentale).

Projet NAVIG

La modification de la Loi fédérale sur les documents d'identité des ressortissants suisses, entrée en vigueur en mars 2012, a posé les bases pour le traitement électronique des cartes d'identité. Jusqu'à ce jour, les Contrôles des habitants traitaient les demandes de carte d'identité en complétant un formulaire papier sécurisé.

Le Canton de Vaud a proposé aux communes vaudoises trois possibilités :

1. s'équiper et continuer à traiter les demandes de carte d'identité sous forme électronique ;
2. se regrouper entre communes et équiper un lieu de traitement commun ;
3. renoncer à établir les demandes de cartes d'identité et diriger tous les habitants au Centre de biométrie de Lausanne.

La Municipalité d'Ecublens a décidé de s'équiper et de continuer à traiter les demandes de carte d'identité dans le but de maintenir un service de proximité à la population de notre ville.

A cet effet, depuis le 15 septembre 2014, le Service du contrôle des habitants établit les demandes de carte d'identité via le logiciel NAVIG (outil de gestion électronique pour l'établissement des demandes de carte d'identité des citoyens suisses).

Cette solution électronique remplace l'ancien processus avec formulaires papier. Les photos sont numérisées, ainsi que la signature, à l'aide d'une tablette.

Les demandes émises par les communes sont transmises par voie électronique au Bureau cantonal des passeports pour validation. Après approbation des données, le Bureau cantonal des passeports les envoie en production.

Chiffre de la population

Le chiffre officiel de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Le chiffre officiel de la population au 31 décembre 2014 s'élève à 12'181 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2014 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à 12'353 habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode de calcul de la statistique spécifique au Canton.

A cet effet, **les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.**

Population au 31 décembre 2014

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Suisses :	6'503	6'599
dont		
Bourgeois	1'074	1'146
Vaudois	2'713	2'723
Confédérés	2'716	2'730
Etrangers	5'678	5'754
Total	12'181	12'353
soit une variation annuelle de		+ 172

Arrivées

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Suisses	501	450
Etrangers	1'469	1'240
Total	1'970	1'690
soit une variation annuelle de		- 280

Départs

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Suisses	501	470
Etrangers	853	1'063
Total	1'354	1'533
soit une variation annuelle de		+ 179

Etat civil

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Naissances	139	145
Mariages	120	73
Partenariats	-	1
Séparations	67	28
Divorces	57	47
Décès	75	77
Naturalisations	91	109
Changement de nom	37	104
Adoption	-	-
Reconnaissance	10	12
Désaveu	1	1
Déchéance nationalité suisse	-	2

Autres données statistiques

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Changements d'adresse internes à la Commune	391	458
Frontaliers (permis G)	576	699
Domiciles secondaires	363	448

Statistique des religions

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Protestants	2'520	2'427
Catholiques	4'894	4'805
Autres	2'073	2'273
Sans	2'694	2'848
Total	12'181	12'353

Cartes d'identité

Statistique du nombre de cartes d'identité établies :

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Adultes	222	186
Enfants	102	112
Total	324	298



Encassements (part communale)
Fr. 7'360.50

Déclarations de garantie

42 déclarations de garantie ont été délivrées cette année.

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille/amis/connaissances provenant de pays où un visa d'entrée pour la Suisse est requis.

Visa touristique pour la Suisse



Registre civique

Votations / Elections

Cette année, le Registre civique a été mis à jour et établi à 4 reprises.



Statistique des électeurs-électorices :

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Suisses	5'286	5'344
Etrangers	2'231	2'282
Total	7'517	7'626

Lors de chaque votation/élection, nous établissons des cartes de vote, en plus de celles transmises par le Canton, soit pour des raisons de perte du matériel, arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits de vote (naturalisations).

Nombre de cartes de vote établies en 2014 :

- Votations du 9 février 2014 16
- Votations du 18 mai 2014 8
- Votations du 28 septembre 2014 14
- Votations du 30 novembre 2014 50



Initiatives / Référendums

Le Contrôle des habitants a vérifié les listes de 8 initiatives et 3 référendums.

Statistiques:

- Signatures reçues 1'186
- Signatures validées 975
- Signatures non valables 211

Taxe de séjour

La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants, auprès de l'hôtel des Inventions et, depuis avril 2014, auprès de l'hôtel « SwissTech Hôtel » qui se trouve dans le quartier EPFL Nord.

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories. Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7 (studios, chambres, appartements), soit Fr. 30.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour l'Hôtel des Inventions et le Swiss Tech Hôtel est de Fr. 2.50 par nuitée et par personne.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts:

- 20 % pour Lausanne Tourisme
- 30 % pour Ecublens Animation**
- 50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à **Fr. 75'188.30**, laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune.

Registre des chiens



Le Contrôle des habitants tient à jour le registre des chiens (inscriptions, départs, décès, donations).

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-).

Le registre est également transmis au Service vétérinaire cantonal.

De plus, lors de chaque inscription d'un chien de race dite « dangereuse », une copie est transmise au Service vétérinaire cantonal.

Statistique des chiens:

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Chiens	438	390
Chiens potentiellement dangereux	14	10
Total	452	400

En comparaison avec d'autres communes de l'Ouest lausannois :

Commune	Nombre de chiens
Renens	546
Ecublens	400
Bussigny	373
Crissier	325
Prilly	331
Chavannes-près-Renens	194

*Teuta Jakaj,
Cheffe du Service du contrôle des habitants et Bureau des étrangers*

Population au 31 décembre 2014

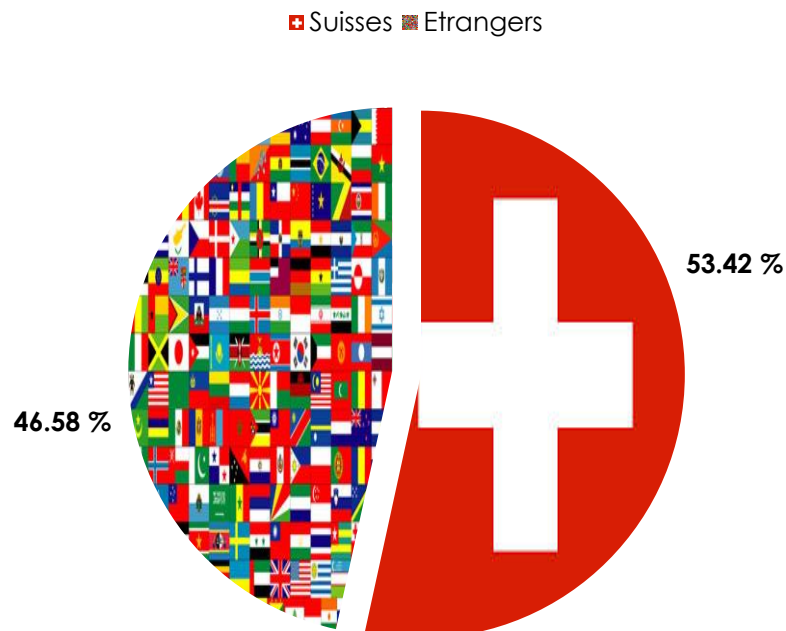
(Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique)

Rang	Communes	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014
1	Lausanne	136'288 *	137'586 *	139'390 *	133'521
2	Yverdon-les-Bains	27'651	27'988	28'377	28'972
3	Montreux	25'141	25'187	25'440	26'072
4	Renens	20'044	20'162	20'131	20'307
5	Nyon	18'712	18'804	19'016	19'632
6	Vevey	18'315	18'555	18'854	18'838
7	Pully	17'433	17'479	17'569	17'598
8	Morges	14'896	14'890	15'228	15'401
9	Gland	11'624	11'605	11'947	12'482
10	Ecublens	11'341	11'499	12'009	12'181
11	Prilly	11'443	11'522	11'609	11'824
12	La Tour-de-Peilz	10'768	10'815	10'974	11'207
13	Aigle	9'459	9'541	9'699	9'771
14	Lutry	9'413	9'462	9'571	9'648
15	Payerne	9'270	9'055	9'131	9'207
	Communes limitrophes				
17	Bussigny	8'088	8'104	8'132	8'208
18	Crissier	7'214	7'318	7'316	7'407
20	Chavannes-près-Renens	6'899	6'995	7'107	7'169
44	St-Sulpice	3'277	3'301	3'378	3'463
70	Echandens	2'224	2'214	2'235	2'405
84	Denges	1'553	1'572	1'631	1'612

* y compris les résidents secondaires

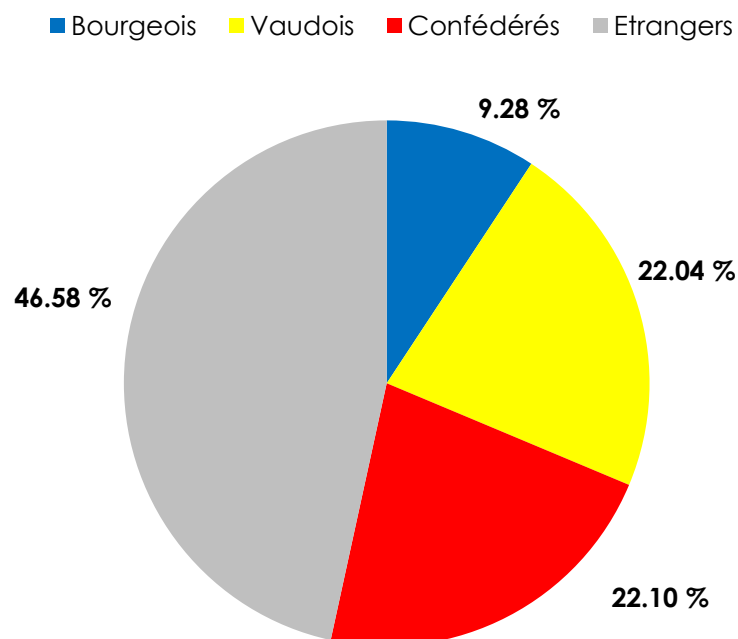
Ecublens en quelques chiffres...

Répartition de la population au 31 décembre 2014



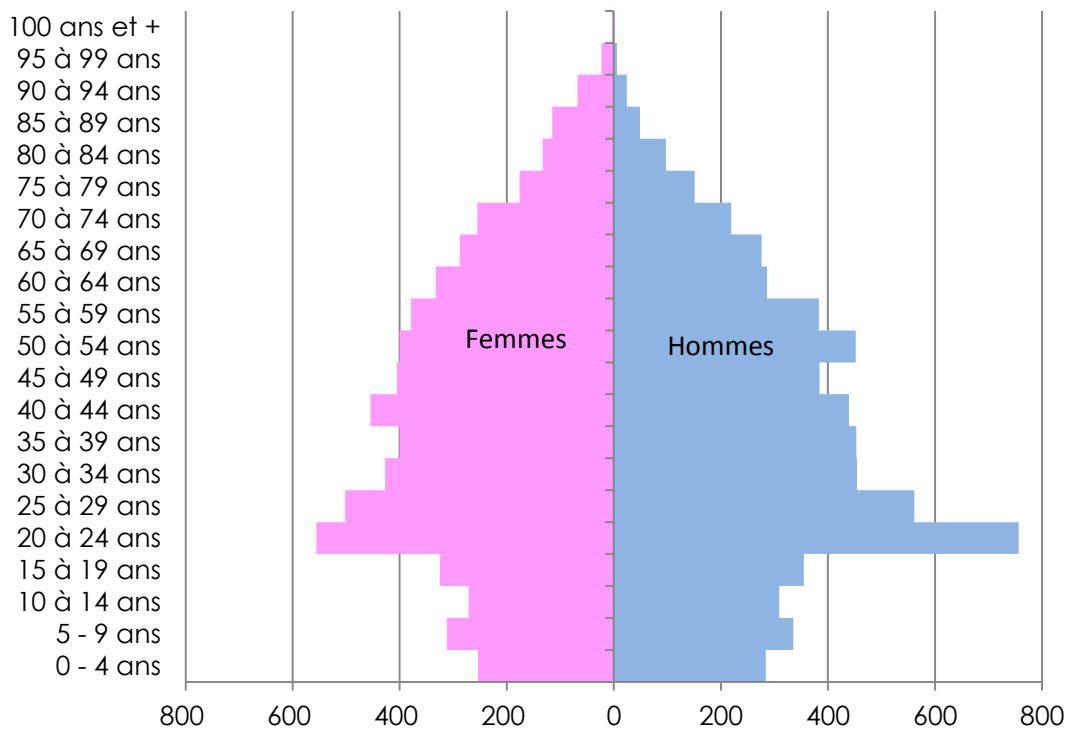
Population au 31 décembre 2014 : 12'353

Composition de la population au 31 décembre 2014



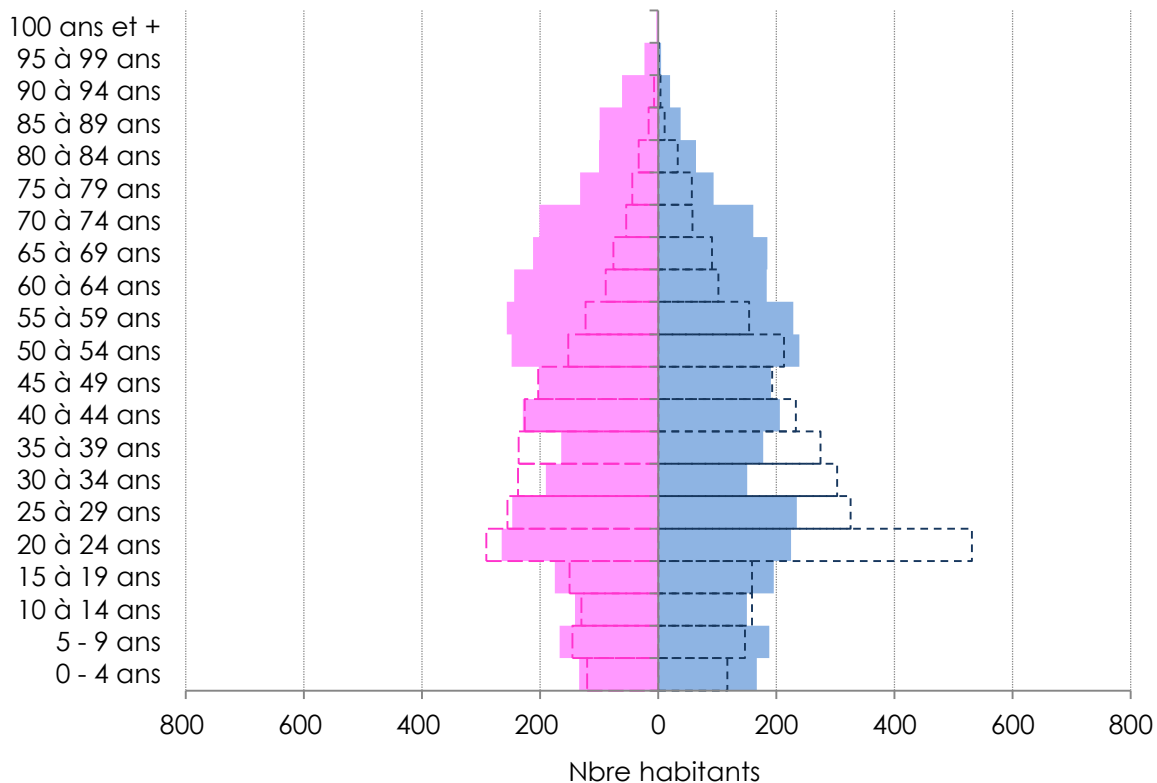
Population au 31 décembre 2014 : 12'353

Pyramide des âges au 31.12.2014, population totale



- Hommes étrangers
- Hommes suisses
- Femmes étrangères
- Femmes suisses

**Pyramide des âges au 31.12.2014
avec mise en évidence des suisses et étrangers**



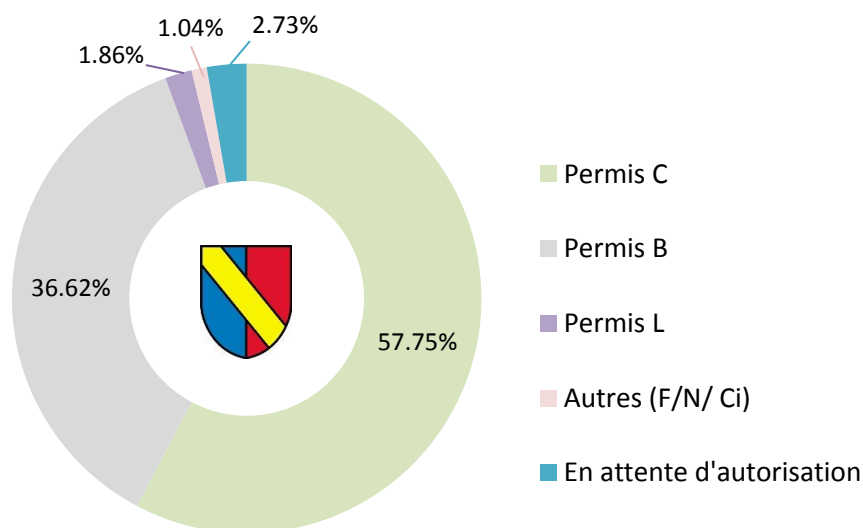
Les nationalités présentes à Ecublens

La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer 106 nationalités différentes.

Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.
Suisse	6'599	Sri Lanka	15	Taiïwan	4
Portugal	1'248	Equateur	14	Bélarus	3
Italie	976	Pakistan	14	Bolivie	3
France	840	Afghanistan	13	Egypte	3
Espagne	364	Congo (Kinshasa)	13	Guatemala	3
Serbie	210	Corée (Sud)	13	Jamaïque	3
Turquie	190	Syrie	13	Sénégal	3
Kosovo	170	Autriche	12	Singapour	3
Allemagne	150	Colombie	12	Argentine	2
Macédoine	146	Luxembourg	12	Australie	2
Maroc	100	Maurice	12	Burkina Faso	2
Tunisie	88	Slovaquie	12	Côte d'Ivoire	2
Chine	78	Croatie	11	Estonie	2
Pologne	56	Hongrie	11	Kazakhstan	2
Inde	51	Erythrée	10	Kirghizistan	2
Iran	50	Somalie	10	Laos	2
Bulgarie	49	Suède	10	Malaisie	2
Brésil	49	Finlande	8	Mongolie	2
Belgique	47	Thaïlande	8	Nigéria	2
Royaume-Uni	47	Irlande	7	Nouvelle-Zélande	2
Russie	46	Angola	6	Arabie saoudite	1
Chili	45	Cap-Vert	6	Bénin	1
Bosnie Herzégovine	41	Irak	6	Burundi	1
Etats-Unis	37	Madagascar	6	Congo (Brazz.)	1
Roumanie	34	Moldova	6	Ethiopie	1
Vietnam	34	Norvège	6	Géorgie	1
Grèce	33	Albanie	5	Indonésie	1
Algérie	30	Cuba	5	Mauritanie	1
Pays-Bas	30	Slovénie	5	Rwanda	1
Canada	27	Cambodge	4	Tanzanie	1
Cameroun	19	Haïti	4	Uruguay	1
Liban	17	Lettonie	4	Venezuela	1
Danemark	16	Lituanie	4		
Rép. tchèque	16	Mexique	4		
Ukraine	16	Monténégro	4		
Japon	15	Philippines	4		
Pérou	15	Rép. dominicaine	4		



Population étrangère totale par type d'autorisation de séjour

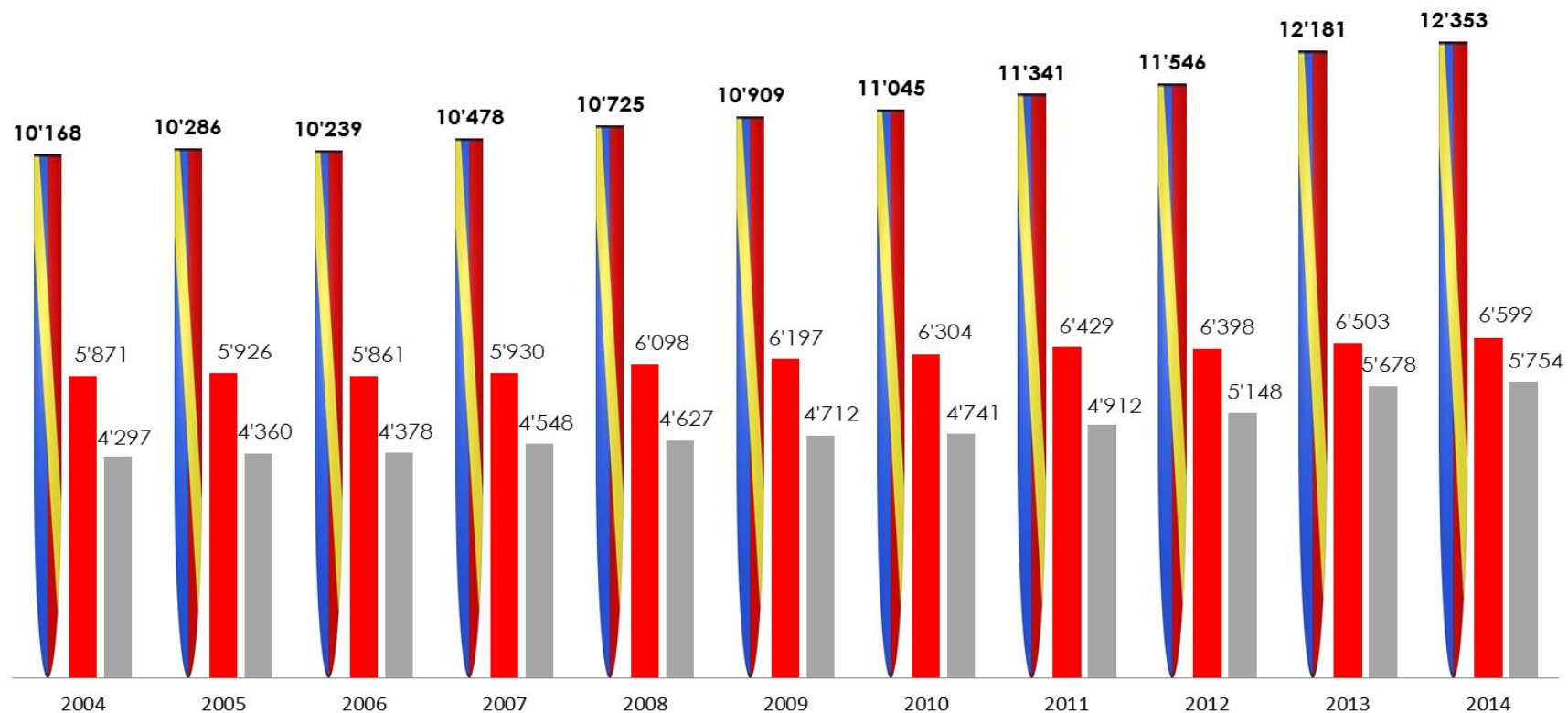


Ci-dessous la répartition des types d'autorisation de séjour européens et états-tiers

	 UE / AELE	 Etats-tiers
 Permis d'établissement	2'455	868
 Permis de séjour	1'401	706
 Permis de séjour courte durée	77	30
 Permis de séjour avec activité pour conjoint de fonctionnaire international	1	-
 Autorisation de séjour pour étrangers admis provisoirement	-	43
 Autorisation de séjour pour requérants d'asile	-	16
<i>En attente d'autorisation</i>	85	72

Evolution de la population d'Ecublens de 2004 à 2014

■ Population totale
 ■ Suisses
 ■ Etrangers



La croissance démographique observée durant ces dernières années se confirme cette année encore avec une augmentation de la population de + 172 personnes par rapport à l'année 2013. Le nombre d'habitants suisses reste stable (augmentation de 12.40 % depuis 2004) tandis que la population étrangère accroît chaque année pour atteindre le nombre de 5'754 habitants en 2014, soit une augmentation de 33.90 % en dix ans.

